

1888

**Théophile DENIS**

# **EUGÈNE BOULY**

**Instituteur (1831)  
du Sourd-Muet  
GUILLEMONT, dit BENJAMIN**

Domaine public

**Éditions du Fox**

## PRÉSENTATION

**Théophile Denis (1829-1908)**, inspecteur général des établissements de bienfaisance, se spécialise dans les problèmes d'éducation des sourds-muets.

Il se lia d'amitié avec Ferdinand Berthier et établira des relations étroites avec les associations de sourds-Muets et les artistes sourds.

En 1890, il fonde le Musée universel des sourds-muets à l'institut Saint-Jacques de Paris, dont il sera le Conservateur jusqu'à sa mort. Il y regroupera plus de 1500 pièces principalement des œuvres d'artistes sourds.

Il publie de nombreux ouvrages selon trois thèmes : les artistes sourds, le musée des sourds et l'enseignement de la parole. C'est à ce titre qu'il a recherché la méthode d'enseignement que Bouly utilisa avec Benjamin, le sourd-muet qui a publié le récit de son éducation.

**Eugène Bouly (1782-1832)**, fit ses études de mathématiques, des lettres et des arts à l'étranger où il fut peintre et graveur pour gagner sa vie. À son retour en France, il s'installe à Cambrai comme avoué auprès des tribunaux puis commissaire-pri-seur. Il sera membre du conseil municipal de Cambrai pendant plus de quinze années.. Il fut nommé membre de la commission administrative des secours ; c'est ainsi qu'il remarqua, en 1831, à l'hospice des enfants trouvés le jeune Benjamin sourd-muet de naissance et qu'il conçut le projet de le faire parler, mettant au point une méthode personnelle d'éducation.

Suite à des problèmes de santé, compliqués par une attaque de choléra, il pris la précaution, avant le mourir, d'inscrire, en 1831, Benjamin à l'institut de Paris.

**REVUE FRANÇAISE  
DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS  
4<sup>e</sup> ANNÉE. N° 8 - 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1888  
EUGÈNE BOULY  
Instituteur du Sourd-Muet GUILLEMOT, dit BENJAMIN**

Je désirerais faire passer dans l'histoire de l'enseignement des sourds-muets le nom d'un homme de bien, qui me semble avoir tous les droits à l'honneur que je sollicite pour sa mémoire.

Ce nom est cité dans la notice autobiographique de M. Benjamin, sourd-muet, ancien élève de l'institut national de Paris et actuellement encore professeur dans l'établissement de M. Forestier, à Lyon. Cette notice a pour titre : « *Histoire d'un sourd-muet écrite par lui-même.* » M. Benjamin avait 19 ans quand il la fit paraître. C'était en 1830. J'en ai sous les yeux une 3<sup>e</sup> édition, qui date de 1836.

Cette histoire est vraiment touchante. Elle retrace la lamentable odyssée d'un sourd-muet, abandonné tout enfant sur la route, mendiant son pain, couchant à l'aventure, faisant ses douloureuses étapes en s'accrochant au marche-pied de la diligence, souffrant la faim et le froid, emprisonné comme vagabond, et, finalement, recueilli par l'hospice des enfants trouvés à Cambrai. Dans cette maison, on fit d'abord de Benjamin un apprenti forgeron. Mais le goût du métier n'arrivait pas. On lui donna quelques leçons d'écriture. Il y réussit assez bien pour remporter le 1<sup>er</sup> prix. Le jour de la distribution des récompenses, il sut intéresser un des administrateurs de l'hospice, qui fut pris du charitable désir de travailler à l'instruction du jeune sourd-muet.

Cet administrateur était M. Eugène Bouly.

Laissons parler Benjamin :

« Le lendemain, une des domestiques de M. Bouly vint me chercher à l'hôpital. Arrivé chez M. Bouly, j'ôtai ma casquette pour le saluer. Il me fit l'accueil le plus bienveillant, accueil dont la douceur ne s'altéra pas un moment, durant le temps que je fréquentais sa maison. »

Il commença à m'enseigner quelques mots comme : *pain, couteau, canif, plume, table, etc.* qu'il me faisait écrire, *et s'occupa aussi de me les faire prononcer en m'indiquant la position que devaient prendre ma langue et mes lèvres.*

Ecoutez surtout ce passage du récit de Benjamin et dites si son éducateur improvisé n'avait pas le génie d'un pédagogue imbu des plus saines doctrines :

« J'allais tous les jours, à six heures du matin, chez mon nouveau protecteur pour prendre des leçons, qu'il avait réglées en les séparant par des récréations.

Je m'amusaï avec des jouets qu'il m'avait donnés ; souvent j'allais avec lui dans la campagne, et là il consacrait les promenades à m'apprendre les noms des plantes, des arbres, des pierres, à me faire étudier la nature.

Chez lui il m'apprenait à distinguer le juste de l'injuste, le bon du mauvais, ce que c'est qu'obéir, désobéir, tromper, voler, être sage, méchant, bon, colère ; il développait ainsi mon intelligence et me faisait sentir l'existence et la nature de mon âme ....

J'admire, dans mon souvenir, le zèle ingénieux, la religieuse persévérance de mon second père à faire de moi un homme moral, à réparer les défauts de ma nature et à me faire participer aux bienfaits de l'éducation qui élève l'homme au premier rang des créatures.

**REVUE FRANÇAISE  
DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS  
4<sup>e</sup> ANNÉE. N° 11 - FÉVRIER 1889**

**JOURNAL DE L'ÉDUCATION  
D'UN JEUNE SOURD-MUET**  
par Eugène BOULY

Le regret que j'ai exprimé au sujet de la perte d'un manuscrit laissé par le premier maître du sourd-muet Benjamin a provoqué de nouvelles recherches, cette fois couronnées de succès. C'est grâce au concours dévoué qu'a bien voulu me prêter encore M. le chanoine L. Pihan, que j'ai pu atteindre cet heureux résultat, et c'est à la confiance de madame Bouly, veuve de M. Bouly fils, que je dois d'avoir enfin entre mes mains le *Journal de l'éducation d'un jeune sourd-muet*, par M. Eugène Bouly père.

J'étais dans la vérité, lorsque je pressentais l'intérêt que pouvait avoir un manuscrit de cette nature. Cet intérêt, si l'on veut bien tenir compte des circonstances et de l'époque où s'est produite l'expérience dont il s'agit, est réel. On regrettera seulement que M. Bouly n'ait tenu ce mémorial que pendant les premiers temps de son enseignement. En effet, son journal, commencé le 7 septembre 1830, s'arrête au 6 novembre suivant. Cependant, bien qu'il n'embrasse qu'une période de deux mois, il suffit pour nous donner une idée exacte de la marche que l'instituteur improvisé a suivie dans sa difficile et généreuse entreprise, qui a duré treize mois.

\* \*

\*

Avant de nous initier à son mode d'instruction, à ses efforts quotidiens et aux progrès réalisés par son élève, M. Bouly consacre une première page à constater l'état physique et intellectuel de cet enfant, au moment où il le prend sous sa paternelle protection.

Je n'extrais de cette sorte de préface que les renseignements pouvant avoir quelque rapport avec l'éducation de Benjamin :

« L'enfant dont il est question dans ce journal, écrit M. Bouly, est âgé, suivant l'apparence, de onze à douze ans.

Il paraît qu'il a entendu et parlé. Il épelait et il commençait à écrire, lorsque lui survint une surdité complète .....

Cet enfant avait été placé chez un tisseur de mouchoirs d'où il s'est enfui. Il est arrivé à Cambrai, s'est couché à la porte de l'hôtel-de-ville. Il a été recueilli par la police et placé à l'hôpital général dans le commencement de 1829.

Je n'ai pu comprendre ni le lieu de sa naissance, ni celui où réside son père, ni celui où il travaillait avant de venir ici...

Au moment où je le prends, pour tenter de l'instruire, il prononce (mal, il est vrai,) une grantle quantité de mots qui démontrent, en effet, qu'il a entendu. Il sait assez bien écrire par suite des progrès qu'il a faits en trois mois sous le maître d'écriture de l'hôpital, ce qui m'est d'une grande ressource.

L'écriture me sert de signe de rappel.

Sa parole, quelque mal articulée qu'elle soit me démontre, plus vite qu'il ne pourrait le faire en écrivant, qu'il me comprend. Du reste, ses gestes, aidés du peu de mots qu'il prononce, lui font exprimer tout ce qu'il veut dire, de manière à ce que je comprenne parfaitement. »

Je trouve encore, sur l'état physique de Benjamin, cette note recueillie au cours d'une leçon et piquée dans le corps du journal :

« Il m'a dit qu'il entend ou plutôt qu'il sent le bruit dans le

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

### Édition Papier ou numérique :

- Un fils de Thot, chroniques sourdes, Marc Renard, 2016.
- L'école des sourds, encyclopédie des institutions françaises, Yves Delaporte, 2016.
- Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.
- Écrire les signes, Marc Renard, 2004.
- Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.
- Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.
- Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 200s.
- La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.
- La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.
- Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.
- Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.
- Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu, X. Boileau et M. Garnier, 2002.
- Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.
- Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.
- Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.
- Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, s<sup>e</sup> éd. 2008.
- Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.
- Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 201s.
- Sans paroles, Pat Mallet, 2012.
- Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1, et T. 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.
- Sourd, cent blagues ! Tome s, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.
- Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.
- ### Édition numérique :
- Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.
- Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.
- Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.
- L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.
- Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.
- Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 201s.
- Dieu, du pain et des signes, A. de S<sup>t</sup>-Loup, Y. Delaporte, M. Renard, 201s.

## **Gratuits en téléchargement direct**

### **Domaine public :**

Cette collection propose des rééditions de textes anciens, célèbres ou méconnus, dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux, et utilisable avec les fonctions de recherche de mot.

Ces œuvres anciennes placées dans le domaine public sont libres de droits. Et l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques : ils sont donc gratuits. Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre, nous proposons un extrait pour test de téléchargement et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD ou une clé USB (Bibliothèque sourde n°1) qui regroupe l'ensemble des livres anciens mis en lignes jusqu'à fin 2014 (plus de 15 livres).

Une Bibliothèque sourde n°2 sera bientôt proposée pour les livres mis en ligne en 2015-2016.

### **Autres documents, thèses, affiches, etc.**

2-As et les Éditions-du Fox rédigent des brochures, guides, affiches téléchargeables gratuitement.

Des auteurs contemporains vous proposent également de télécharger leurs écrits gratuitement (thèse, recherches, études, etc.).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)

